SAGE SCARPE AMONT

Nom : Scarpe amont

Nature : La Scarpe est une rivière du bassin versant de l'Escaut. La Scarpe amont a la forme d'un triangle isocèle dont le sommet serait la ville de Douai et le centre de gravité celle d'Arras.

Superficie : 553 km²

Réseau hydrographique : Le bassin versant de la Scarpe amont se compose de trois vallées : celle de la Scarpe, du Gy et du Crinchon. Le sous-sol de ce bassin est constitué de craies et de marnes, dont le recouvrement peut varier. La nappe, fortement sollicitée pour l'alimentation en eau potable, occupe les vides de la roche. Les vallées étroites de la Scarpe ont permis à un ensemble d'espèces végétales de se développer.

ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

La qualité de l'eau de la Scarpe amont est plutôt médiocre et recense quelques zones humides en son long.
72% du territoire est à usage agricole avec peu d'élevage, mais plutôt des cultures industrielles légumières et des pratiques conventionnelles, sources de pressions (pression azotée, produits phytosanitaires), favorisant les phénomènes d'érosion et de ruissellement très présents sur l'amont du territoire.
Ces phénomènes d'érosion, à l'amont et au niveau des berges (dus à la « chenalisation »), causent la sédimentation et la prolifération végétale sur la Scarpe canalisée. Les installations d'assainissement sont également une problématique, avec des réseaux qui restent peu séparatifs. L'industrie, présente au niveau d'Arras, impacte également la qualité des milieux, par des rejets comprenant des substances dangereuses.
Le territoire ne connaît pas de soucis quantitatifs pour le moment, mais il faut rester vigilant avec les effets à venir du changement climatique et l'évolution de la demande d'origine domestique, agricole ou industrielle.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

Les prélèvements d'eau sont réalisés exclusivement en eau souterraine. Pour l'eau potable, il existait 42 captages en 2014. Parmi les captages les plus importants se trouve celui de Méaulens, qui représente 46% des volumes prélevés sur le SAGE. L'industrie et l'agriculture représentent moins de prélèvements (16 captages industriels en 2016, essentiellement autour d'Arras). L'irrigation reste peu développée en raison des conditions climatiques favorables.
Les principales problématiques liées à l'eau potable sont la pollution par les « perchlorates » et les nitrates, issus de la fertilisation azotée agricole.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.
En 2019, le prix de l'eau sur le secteur Scarpe amont s'élevait à 4.47€/m3, une augmentation de 62% par rapport à 1996, due à l'eau potable et l'assainissement. La consommation par ménage s'élève à 77.98m3/an, elle est similaire à celle sur le bassin (78.87m3/an).
Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit d'améliorer la qualité de l'eau, parfois seulement sur certains polluants comme les produits phytosanitaires pour la rivière Scarpe ; de maintenir la qualité et la quantité pour l'ensemble des nappes. Ainsi que des actions de protection des pompages à Férin et Arras, puis la mise en place de pratiques agricoles pérennes pour lutter contre l'érosion, très présente sur le territoire. **Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 47 millions d'euros.**

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur **www.agissonspourleau.fr**, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.